

L'assemblée générale ordinaire de l'APBA a été un vrai succès tant sur le plan de l'organisation, des présentations, du cocktail et de l'accueil de la municipalité.

Après les vérifications, enregistrements et préliminaires d'usage, le Président de l'APBA Claude Pascal a remercié le maire de Lège-Cap-Ferret, monsieur Michel Sammarcelli pour sa présence et la mise à disposition de la salle de la Halle.

Les remerciements sont également allés vers la centaine d'adhérents présents, nos annonceurs et l'équipe APBA.

Dans les préliminaires du rapport moral le président souligne que 2017 a été une année marquée par 35% d'adhésions en plus soit aujourd'hui 458 adhérents. Leur répartition géographique reste constante à 41% sur le Bassin d'Arcachon, à 44% sur l'agglomération bordelaise et 15 % repartis dans les autres départements.

En 2017 l'APBA a participé aux différentes réunions du PNM-BA, au Conseil de site de l'île aux oiseaux, au nouveau syndicat mixte des ports du Bassin, aux commissions du Banc d'Arguin, aux réunions de préparation la CAUB'ARC.....

Le rapport financier présenté par Philippe Serouil (trésorier adjoint) et vérifié par le vérificateur au compte Elian Berger a été voté à l'unanimité.

Le rapport moral a présenté l'activité des différentes commissions de l'APBA:

Commission ateliers et conférences animée par Edward Amade :avec 6 ateliers portant sur les nœuds marins, l'utilisation des radeaux de survie, la sécurité, la lecture des cartes maritimes du Bassin et une conférence sur les merveilles sous-marines du bassin.

Commission Voile animée par Didier Courbin et Philippe Montalban: Cette activité se développe au sein de l'association, les 2 sorties en flottille et en dehors du Bassin l'une vers Biscarosse et l'autre vers l'île d'Aix, Rochefort, la Rochelle ont été une réussite.

A noter que la bourse des équipiers a continué son activité de sorties sur le Bassin tous les vendredis avec comme skipper Jacky Ramondou.

Commission Activités Nautiques et Loisirs animée par Francis Conan: avec 2 pique-niques au Mimbeau et mouillage, la remontée de la Leyre, la visite de l'île nouvelle, une soirée conviviale au restaurant le Pavois à Gujan-Mestras.

Commission Réglementation et Sécurité animée par Bernard Ingremeau :il a détaillé la nouvelle réglementation «division 240», les règles de sécurité, les informations nécessaires lors d'une demande d'assistance, le matériel de sécurité obligatoire, l'assurance des bateaux

Autres Commissions présentées par Francis Levi : les Annonceurs, le Journal l'Actualité Plaisancière, le Site, Les manutention et les places aux Ports.

Commissions PNM BA animé par Michel Misme et Philippe Montalban: ils ont présenté l'élaboration du plan de gestion à 15 ans. Le Bassin est un bien précieux à préserver, avec un développement durable des activités et le souci constant de la protection du milieu.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité des participants.

Points Spécifiques:

.Présenté par Edward Amade la journée Européennes des Amateurs de Nœuds du 10 et 11 Mars à Arcachon au Palais des Congrès.

.Présenté par Claude Pascal le décret portant sur l'extension de la RNN(Réserve Naturelle Nationale) du Banc d'Arguin qui a suscité la réaction des usagers du bassin avec des manifestations l'été dernier. Un recours gracieux puis contentieux a été formulé en s'appuyant sur un avocat du Conseil d'État.

Le président a particulièrement remercié les dons des adhérents et des différentes associations pour les frais qui ont été engagés.

Enfin cette motivation a conduit à la création de la CAUB'ARC (Confédération des Associations des Usagers du Bassin d'Arcachon)

A l'issue de cette AG un chèque a été remis à la SNSM de Lège-Cap-Ferret

L'assemblée s'est terminée par un excellent cocktail dînatoire